

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

**MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT**

**UNITE DE GESTION DU PROJET DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU DE  
NOUAKCHOTT**

**UGPRD**

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET**

**AMI N°001/UGPRD/MHA/2024**

**Recrutement d'un ingénieur conseil pour le suivi des travaux renforcement de la capacité de stockage du site du château d'eau central à Nouakchott – Réservoir 5000 m3**

1. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement à travers l'Unité de Gestion du Projet du Réseau de Distribution d'eau de Nouakchott a l'intention d'utiliser une partie de son Budget pour l'année 2024 pour effectuer des paiements au titre du Marché pour le suivi des travaux de renforcement de la capacité de stockage du site du château d'eau central à Nouakchott dans un délai de quatorze (16) mois.
2. L'Unité de Gestion du Projet du Réseau de Distribution d'eau de Nouakchott (UGPRD) sollicite des manifestations d'intérêt sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour le suivi des travaux, relatifs au renforcement de la capacité de stockage du site du château d'eau central à Nouakchott.
3. La consistance des travaux est :
  - La construction d'un réservoir en béton armé d'une capacité de 5000 m3 au niveau du site du château d'eau central du Ksar ;
  - Les Travaux pose et de raccordement du réservoir sur les conduites d'arrivée et d'aspiration existantes en DN1200 FD.
4. Le Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement invite, les Bureaux intéressés et disposant de capacités techniques et financières à présenter un dossier de candidature.
5. Les candidats individuellement ou dans le cadre d'un groupement devront justifier de leur expérience spécifique acquise dans le domaine du contrôle et la surveillance des travaux de construction d'ouvrages hydrauliques en BA.  
Les références réalisées par les sociétés-mères ou en qualité de sous-traitant ne seront pas prises en compte lors de l'évaluation de la qualification technique des soumissionnaires.

L'Unité de Gestion du Projet UGPRD invite les consultants (firmes), admissibles et ayant une expérience avérée dans la réalisation de missions similaires à manifester leur intérêt pour fournir lesdits services.

La méthode de passation choisie est la Sélection basée sur la Qualification des Consultants (SQC) conformément au Règlement de Passation des Marchés Publics de la République Islamique de Mauritanie.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

N

**Unité de Gestion du Projet du Réseau de Distribution d'eau de Nouakchott (UGPRD)  
ZRD 0015**

**Tél : 45256128 – 42424511 Email : [oumar\\_mamadou@yahoo.fr](mailto:oumar_mamadou@yahoo.fr) /**

1) Les manifestations d'intérêts écrites en langue française comprenant :

- Une lettre de motivation signée ;
- Un acte de groupement signé par les parties concernées, en cas de groupement ;
- La présentation du cabinet et son organisation ;
- Les références et les expériences dans le domaine du contrôle et suivi des travaux de construction d'Ouvrages Hydraulique en Génie Civil,
- Cvs et diplômes du personnel clé.

2) Les manifestations d'intérêt doivent parvenir à l'adresse ci-dessous de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP-MHA) au plus tard **09 février 2024 à 10h00 (GMT)**.

3) Seront considérées uniquement les expériences attestées par un maître d'ouvrage public accompagnées d'extrait des marchés correspondants comprenant, la page de garde, la page de signature du contrat ou d'un document équivalent signé.

4) Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse suivant :

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement : Adresse : I Lot C, lot N°445 Tavrigh Zeina Nouakchott Mauritanie  
Tel : (+222) 45 25 38 52 Email: [cpmpmha@gmail.com](mailto:cpmpmha@gmail.com) au plus tard le 09 février 2024 à 10 H TU.**

5) Les manifestations d'intérêt qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

5) Les critères d'évaluation et le barème de notation y relatif, sont :

Critère	Note
1. Présentation du bureau	5
2. Expériences Générales dans le domaine des AEP	15
3. Expériences spécifiques dans le domaine du contrôle des travaux construction de réservoirs et de châteaux d'eau avec une capacité de supérieure ou égale à 5000 m3	40
4. Personnel clé – Voir TDRs	40
<b>Total</b>	<b>100</b>

**(\* NB : les qualifications et les expériences des consultants (Bureaux) seront évaluées sur la base des expériences attestées.**

Le consultant ayant obtenu une note supérieure ou égale score minimum requis (70%) et classé premier sera invité à soumettre une offre technique et financière.

En cas de consultants classés 1er ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre d'expériences similaires sera sélectionné.

**COORDINATEUR NATIONAL  
KANE OUMAR MAMADOU**

